

Charte rennaise de la vie nocturne

Adoptée par le Conseil Municipal du 23 mai 2016

Bilan 2016-2017 et perspectives

Diffusé en Assemblée Plénière du Conseil de la Nuit

6 avril 2017



Contact : Direction Action Territoriale Tranquillité Publique – 02.23.62.22.15 – dattp@ville-rennes.fr

Rappel des enjeux de la Charte :

Après plus d'un an de réflexion partenariale, la *Charte rennaise de la vie nocturne* a été adoptée par le Conseil Municipal du 23 mai 2016, mettant en place le Conseil de la Nuit.

Avec le slogan "Passons la nuit ensemble", la Charte se donne pour objectif le partage de la nuit entre ceux qui résident, ceux qui dorment, ceux qui sortent et ceux qui travaillent.

Les acteurs se sont engagés autour de trois enjeux majeurs :

1. Le partage des espaces de vie nocturne en limitant les nuisances et en apportant une réponse coordonnée aux prises de risques
2. La prévention des risques en amont par la sensibilisation de la population et la formation des acteurs
3. Le développement de l'attractivité de la vie nocturne rennaise en soutenant et en communiquant sur l'offre nocturne existante et les informations utiles et en intégrant la vie nocturne aux projets structurants d'aménagement et de mobilité en cours et à venir

Dans la dynamique participative du Conseil de la Nuit, des actions préexistantes continuent d'être mises en place et de nouvelles ont pu être expérimentées. Les chantiers restent nombreux et les réflexions doivent se poursuivre.

Le présent document dresse le bilan des actions menées depuis l'adoption de la Charte et propose de nouvelles perspectives de travail à suivre.

<u>Enjeux</u>	Objectifs	Actions menées ou expérimentées	Actions à poursuivre ou à engager
<p><u>Enjeu 1</u> : Favoriser le partage des espaces de vie nocturne</p>	<p>Objectif 1 : Mieux partager les espaces de vie nocturne en limitant les nuisances</p>	<p><u>Maintien d'actions existantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence des volontaires en service civique auprès d'Unis Cité : sensibilisation des publics au partage de la nuit, spécifiquement sur les thématiques : nuisances sonores, bris de verre, mictions. Présence dans les rues et parcs du centre-ville d'avril à juin 2017. <p><u>Expérimentations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouverture 24h/24 7j/7 de 3 sanitaires publics existants (sanitaires Place Sainte Anne et Rue de Juillet, urinoirs Place des Lices). - Installation de colonnes d'urinoirs mobiles les jeudis soirs depuis le 31 mars 2017 (Square du Vieux Saint-Etienne, Parvis de l'église Saint-Sauveur et rue de la salle Verte). - Pose de stickers "Sois pas sale, t'es pas seul" sur les containers à verre et à déchets réservés aux manifestations jeunes. <p><u>Réunions du Conseil de la Nuit :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Groupe de travail "Commission de conciliation entre établissements nocturnes et riverains" – 6 octobre 2016. Nouvel outil dans le traitement des conflits de cohabitation pouvant naitre entre les établissements et leur voisinage – nouvel espace de dialogue pour désamorcer le plus tôt possible ces situations. 	<p>→ Développer les actions de prévention et de médiation dans les rues et les parcs du centre-ville pour limiter les nuisances sur la période printanière et à la rentrée.</p> <p>→ Si l'expérimentation est positive : extension des horaires d'autres WC publics et achat d'urinoirs mobiles par la Ville.</p> <p>→ Commission de conciliation établissements nocturnes/riverains opérationnelle à partir d'avril 2017.</p>

Enjeu 1 :
Favoriser le
partage des
espaces de
vie nocturne

Objectif 2 : Apporter
une réponse
coordonnée aux
prises de risques
dans les espaces de
vie nocturne

Maintien d'actions existantes :

- **Noz'ambule**, dispositif de présence sociale, de prévention et de réduction des risques dans le centre-ville : présence sur 20 soirées (11 jeudis et 9 vendredis) de septembre à décembre 2016.

- 5906 jeunes rencontrés (augmentation de 18% par rapport à 2015, surtout les jeudis soirs)
- 382 grilles d'entretiens (individuels ou collectifs)
- 88.5% des jeunes rencontrés sont âgés de 16 à 25 ans
- Constats : les jeunes réinvestissent l'espace public (suites de soirées principalement sur l'espace public), mais arrivent plus tardivement (flux importants entre 22h et 23h)
- Nuisances sonores liées aux nombreuses utilisations d'enceintes portatives
- Consommation de cannabis importante mais manque d'outils pour l'aborder
- Sujet de la cocaïne fréquemment abordé lors des entretiens.

- **Prév'enville** : en 2016, présence de ce collectif animé par le CRIJ sur 7 événements festifs (dont les Trans musicales, les Dazibaos, Rock n'soix, Yaouank, Fête de la Musique,...) et 13 soirées d'interventions, soit plus de 9000 personnes vues sur les stands. Les principaux échanges portent sur les consommations de produits et la vie affective et sexuelle.

- **ND4J** : 23 nuits des jeunes programmées de septembre 2016 à juin 2017, dont 8 en centre-ville (Esplanade Charles de Gaulle, 4bis, Saint-Georges, Liberté, Cité Internationale, Hôtel Pasteur, Mail François Mitterrand) et 15 dans les quartiers. En moyenne, 400 participants par soirée.

- **Fête de la Musique** :

- Animation d'un bar à eau (environ 1500 passages) Place de la Mairie par 12 étudiants de l'AAEMR (Association Amicale des Étudiants en Médecine de Rennes) et diffusion de messages de

→ **Renouvellement du marché en septembre 2017 avec développement des axes :**

- **présence dans les établissements de nuit.**
- **accompagnement à la sensibilisation sur le partage des espaces de vie nocturne, nuisances sonores, déchets, mictions.**

→ **Renouveler ces actions de prévention et de réduction des risques lors de la prochaine Fête de la Musique.**

		<p>prévention par le CLCV (Association Nationale de Défense des Consommateurs et Usagers).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition de 15 casques de protection auditive pour les enfants et distribution de plus de 5000 bouchons d'oreilles. Animation et sensibilisation par le collectif Alcool et Addiction de la Maison Associative de la Santé, place du Parlement (plus de 250 passages). - Présence du collectif Prév'en Ville Esplanade De Gaulle et au square Hyacinthe Lorette (591 passages aux deux stands de prévention et de réduction des risques). <p>- Keolis : évolution du dispositif spécial de sécurisation des transports : plus nécessairement les veilles de vacances scolaires mais en fonction de besoins ponctuels.</p> <p>- Police Municipale : évolution des modalités de contrôles du respect de la réglementation relative au transport et à la consommation d'alcool. Interventions désormais aléatoires (pas nécessairement les veilles de vacances scolaires) et mobiles (en ilotage dans le périmètre d'interdiction). Opérations ponctuelles de contrôle du respect de la réglementation relative aux terrasses, aux horaires des débits de boissons et à la sonorisation des manifestations.</p> <p>Expérimentations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation de la présence de bénévoles Noz'ambule dans des bars de nuit et des discothèques. Animation par les bénévoles de stands de prévention installés dans la cour de l'ancienne prison Saint Michel et au 1988 Live Club. <ul style="list-style-type: none"> - 10 novembre 2016 : 350 personnes rencontrées - permet d'atteindre des personnes qui ne connaissent pas nécessairement le dispositif - expérimentation positive pour les publics et les établissements 	<p>→ Développer les actions de prévention et de réduction dans d'autres établissements de nuit.</p> <p>→ Expérimenter des actions visant les soirées festives privées (domicile, clubs sportifs...) à créer avec des acteurs de prévention et de réduction des risques.</p>
--	--	--	---

		<p>Réunions du Conseil de la Nuit :</p> <p>- Groupe de travail "Tranquillité et Prévention sur l'espace public" – 17 novembre 2016 Partage des constats et problématiques identifiées sur les nuits rennaises (acteurs : services santé et tranquillité de la Ville de Rennes, Police Nationale, Collectif Culture Bar-Bars, ABAMR, UMIH, CCI, Carré Rennais, Keolis, SDIS, Le Relais, Optima, Bars en Trans, ATM, Unis Cité, Noz'ambule, Liberté Couleurs, Aides, CAARUD, ARS, CHU, Croix Rouge, APRAS, supermarchés, établissements nocturnes...).</p> <p>- Groupe de travail sur les bilans partagés – à venir en mai 2017 Plusieurs acteurs présents sur l'espace public fournissent des bilans de leurs activités ou sorties, pour en permettre une vision plus complète et transversale, proposition de travailler à l'élaboration d'indicateurs communs.</p>	<p>→ Expérimentation à venir au second semestre 2017 sur la prise en charge des auteurs d'infractions commises sous l'emprise de l'alcool sur l'espace public en soirée (Parquet-Ville de Rennes-AIS 35) : proposition d'une alternative au système des amendes via une permanence hebdomadaire d'un professionnel de l'évaluation socio-judiciaire pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ un échange avec l'auteur autour du cadre légal, donnant ainsi du sens aux limites posées par le législateur, ○ une éventuelle préconisation ou orientation vers un partenaire en fonction de la problématique rencontrée. <p>→ Poursuivre la veille sur les problématiques et la coordination des interventions sur l'espace public en soirée.</p> <p>→ Réunir ce GT à la prochaine rentrée (mi-septembre 2017).</p>
--	--	--	---

		<p>- Rencontre annuelle avec les bars de nuit et les discothèques – 1^{er} mars 2017 Échanges sur les problématiques liées à l'exercice de l'activité de ces professionnels et points sur les travaux du Conseil de la Nuit : Commission de conciliation établissements / riverains ; formations de prévention et de réduction des risques pour les établissements et leurs personnels de service et de sécurité.</p>	<p>→ Dates de réunions (cf. Enjeu 2 – Objectif 2 – p.10)</p>
<p><u>Enjeu 2 :</u> <u>Prévenir les risques en amont</u></p>	<p>Objectif 1 : Sensibiliser la population dès le plus jeune âge</p>	<p>Maintien d'actions existantes :</p> <p>- Sensibilisation préventive envers les lycéens et les étudiants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TAMTAM : festival d'accueil des nouveaux étudiants à Rennes organisé par le CRIJ : village santé avec les différents acteurs de prévention - 28 et 29 septembre 2016 - Intervention en journée de Noz'ambule à la MJC Bréquigny sur quelques temps du midi afin de mieux faire connaître le dispositif. - Actions de la SMEBA auprès des organisateurs de soirées au sein des associations étudiantes : <ul style="list-style-type: none"> o formations au PSC1 en décembre 2016 o mise à disposition d'une trentaine d'aide « pack prévention » pour les associations étudiantes. - Sac GPS du SIMPPS : Gérer, Prévenir, S'amuser Sur l'Université Rennes 1, Campus de Beaulieu, pour la période du 1^{er} septembre 2016 au 30 mars 2017 : <ul style="list-style-type: none"> - 31 étudiants ont été formés à l'utilisation de l'outil sac GPS - 8 sorties du sac GPS ont été effectuées - d'ici fin mai : 2 à 3 autres temps de sensibilisation GPS sont envisagées en prévision de soirées. 	<p>→ Développer des actions de prévention en début et tout au long de l'année scolaire en direction des lycées, des universités et des grandes écoles.</p> <p>→ Mettre en place un temps de sensibilisation commun Charte de la vie nocturne/SMEBA auprès des BDE (associations étudiantes) après la rentrée universitaire 2017-2018.</p>

		<ul style="list-style-type: none"> - Malle de prévention Orange Bleue à destination des organisateurs de soirées de moins de 500 personnes. En 2016, 3 évènements ont bénéficié d'une formation et de la mise à disposition de 7 malles de prévention. Plus de 555 personnes ont fréquenté les stands animés par les 15 bénévoles. - Partenariat avec les Trans musicales pour la diffusion de messages de prévention et de réduction des risques au parc des expositions. - Diffusion de la plaquette ressource autour des consommations de produits psychoactifs à destination des parents dans les lycées rennais et auprès des associations de parents d'élèves (FCPE et APEL). <p><u>Expérimentations :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de messages de prévention autour des conduites à risques par et pour les jeunes. Action en cours au lycée Coëtlogon avec l'accompagnement de Liberté Couleurs. - Actions de sensibilisation avant les soirées d'intégration en direction des élèves et étudiants des lycées Joliot Curie et Châteaubriant début septembre 2016, pilotées par la Ville de Rennes (Charte de la vie nocturne, Prévention de délinquance et Médiations, Jardins, Police Municipale). Plus de 1000 jeunes concernés. - Diffusion de flyers "Passons la nuit ensemble" à la rentrée de septembre 2016 auprès des lycées pour présenter le Conseil de la Nuit, les enjeux du partage de la nuit et particulièrement le respect des espaces et du voisinage, le dispositif Noz'ambule et les ND4J. - Diffusion de messages de prévention dans le réseau STAR et sous forme d'affiches dans les 20 bars participant au festival Culture Bar Bars et aux Bars en Trans. 	<p>→ Renouveler la plaquette "Alcool : où trouver de l'aide à Rennes ?" en prenant en compte d'autres addictions.</p>
--	--	--	--

		<p><u>Réunions du Conseil de la Nuit :</u></p> <p>- Groupe de travail "Prévention des conduites à risques chez les jeunes" 5 avril 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisation d'un guide ressource pour les professionnels jeunesse autour de la Vie Affective et Sexuelle - projet de développement des compétences psychosociales chez les enfants - présentation de l'action de messages de prévention par et pour les jeunes, réalisée au lycée Coëtlogon et accompagnée par Liberté Couleurs - bilan et perspectives de l'opération "Mois sans tabac". 	
<p><u>Enjeu 2 :</u> <u>Prévenir les</u> <u>risques en</u> <u>amont</u></p>	<p>Objectif 2 : Former les acteurs</p>	<p><u>Maintien d'actions existantes :</u></p> <p>- Formations dispensées par l'Orange Bleue aux acteurs culturels (salles, festivals) et établissements nocturnes - 8 à 14 participants - 17/26 juin 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enjeux de la prévention en milieu festif - Démarche de réduction des risques et apports sur les substances psychoactives - Alcool et autres substances psychoactives, quelle réglementation au travail ? - Animer un espace prévention, notions de base, outils de réduction des risques et postures des intervenants <p>La formation a permis un changement de pratiques chez les participants. Mise en évidence du besoin de matériel de prévention pour tous les acteurs.</p> <p>- Parcours de formation proposés par FEDDS pour les festivals dispensés par l'Orange Bleue et Guylaine Benec'h, sociologue et formatrice – 14/15 novembre 2016 et 23/24 janvier 2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prévention et la réduction des risques : définitions, spécificités 	

		<p>du milieu festif, bonnes pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les produits et les usages, les conduites addictives - La prise en charge des situations à risques - Le cadre réglementaire - Le statut d'employeur - Les partenaires d'une démarche de prévention et réduction des risques - Le travail en partenariat <p><u>Réunions du Conseil de la Nuit :</u></p> <p>Groupe de travail "Prévention et réduction des conduites à risques en milieu festif" - 13 juin 2016/13 décembre 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> - Point sur les formations des acteurs culturels et des établissements nocturnes. - Intérêt partagé de créer des modules de formations adaptés à l'activité des bars, bars de nuit et discothèques. - Volonté de travailler à la définition de critères permettant la mise en valeur des établissements engagés dans une démarche de prévention et de réduction des risques. 	<p>→ Prochaine réunion le 19 avril 2017 : mettre en place des modules de formation en matière de prévention et de réduction des risques pour les gérants de bars, de bars de nuit et de discothèques et leurs personnels de service et de sécurité.</p> <p>→ Prochaine réunion le 11 mai 2017 : définir avec les acteurs des critères dans un objectif de valorisation des établissements s'engageant dans une démarche de prévention et de réduction des risques.</p> <p>→ Engager une démarche auprès des épiceries et des supermarchés.</p>
--	--	--	---

<p><u>Enjeu 3 :</u> <u>Développer</u> <u>l'attractivité</u> <u>de la vie</u> <u>nocturne</u> <u>rennaise</u></p>	<p>Objectif 1 : Soutenir l'offre nocturne existante et encourager sa diversité</p>	<p><u>Encourager la mise en place de parcours pour faire connaître la ville, son patrimoine et sa vie nocturne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcours d'offres touristiques nocturnes proposés par Destination Rennes - Parcours illumination 2.0 issus du Schéma Directeur d'Aménagement Lumière (SDAL) qui permet de découvrir le patrimoine de la Ville à travers des illuminations réelles ou virtuelles visibles à partir d'un téléphone ou d'une tablette mise à disposition. Avancée du projet : la définition de la technologie est en cours (technologie : 2D augmentée, système de communication : 3G, 4G, utilisation via téléphones portables et tablettes) Sur l'expérience usager : volonté de créer de l'interactivité à la fois virtuelle et réelle. Par exemple, à partir de sa tablette, l'utilisateur pourrait faire évoluer les illuminations de l'édifice devant lequel il se trouve. 	<p>→ Créer de nouvelles offres de parcours intégrant le volet nocturne.</p> <p>→ Travailler le parcours 2.0 avec Destination Rennes. Associer les commerçants (bars, restaurants et hôtels) à la réflexion.</p> <p>→ Mise en œuvre du parcours 2.0 prévue pour fin 2017.</p>
	<p>Objectif 2 : Communiquer sur l'offre nocturne et les informations utiles</p>	<p><u>Promouvoir l'offre touristique rennaise</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement de la plateforme web et mobile de l'office de tourisme Destination Rennes Diffusion et promotion d'un fort contenu en offres culturelles et festives. Nouvelle ligne éditoriale donnant la parole aux Rennais, ambassadeurs de la destination. Ce renouvellement a permis de développer la notoriété en ligne de la destination. - Campagne de promotion nationale de la destination rennaise 	

		<p><u>Promouvoir l'offre nocturne événementielle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La Commission Culture & Tourisme du Conseil des Acteurs du Tourisme et des Rencontres Professionnelles pilotée par Destination Rennes travaille à la mise en place d'une plateforme web "Kiosque de vente" pour la distribution des produits culturels (accès aux musées, spectacles, festivals...) et touristiques (hébergements, visites...) auprès des touristes et des habitants de la métropole. <p>Le projet actuellement est en phase de mise au point technologique, phase accompagnée par une société spécialisée en e-commerce.</p> <p><u>Communiquer sur les services ouverts la nuit et les informations pratiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Refonte des pages internet du site de la Ville et création des raccourcis : http://metropole.rennes.fr/conseildelanuit http://metropole.rennes.fr/renneslanuit pour accéder à la démarche Conseil de la Nuit et aux informations pratiques pour sortir ou organiser un événement. 	<p>→ Septembre 2017 : phase partenariale pour proposer ce service aux partenaires du territoire intéressés.</p> <p>→ 4^{ème} trimestre 2017 : dispositif opérationnel.</p> <p>→ Créer un site internet pour faciliter l'accès aux informations pratiques (en matière d'organisation et de prévention santé) avec trois entrées : "je sors", "j'organise une soirée", "je participe au Conseil de la Nuit".</p> <p>→ Lancer une réflexion commune pour créer un futur Guide de la Nuit à Rennes.</p>
	<p>Objectif 3 : Intégrer la vie nocturne aux projets d'aménagement et de mobilité en cours et à venir</p>	<p><u>Participer aux réflexions dans le cadre du projet urbain Rennes 2030</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Traversées nocturnes – Nuit du 9 au 10 septembre 2016 – Restitution 15 septembre 2016 <p>Dans le cadre de Rennes 2030 et la révision du Plan Local d'Urbanisme. Organisées avec le Bureau des Temps. Accueil aux Champs Libres et à l'Hôtel à Projets Pasteur.</p> <p>70 personnes (Rennais et acteurs de la vie nocturne) ont participé aux "Traversées nocturnes : quels repères dans la ville ?" et porté leur regard</p>	<p>→ Améliorer les dispositifs de propreté dans le centre-ville.</p> <p>→ Proposer une signalétique et un éclairage adaptés aux déplacements nocturnes piétons et cyclistes.</p>

		<p>sur l'aménagement, les déplacements et l'accès aux informations la nuit.</p> <p>Repérage de plusieurs problématiques dont l'absence de toilettes publiques sur l'hyper-centre et l'insuffisance de signalétique adaptée la nuit.</p> <p><u>Mobilité nocturne</u></p> <p>- Retour nocturne au domicile (Rennes ou Rennes Métropole)</p> <p>Le STAR propose en offre nocturne :</p> <ul style="list-style-type: none">- Les lignes chronostar + métro : 5h-0h30 en semaine et à partir du jeudi soir jusqu'à 1h45.- 2 star de nuit de 1h45 à 5 h du jeudi soir jusqu'au samedi soir.- 2 retours sur les lignes métropolitaines en direction des communes à 0h et 1h30 les vendredis et samedis soirs	
--	--	--	--